

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions s'appliquent à toute vente de marchandise ou de service effectuée par SKANDIMEX. Elles prévalent sur les conditions de l'acheteur, même si ces dernières sont jointes à la commande. Toute dérogation doit faire l'objet d'un accord écrit accepté par les deux parties.

2. PRIX

Les prix indiqués sur ce tarif sont, sauf mention contraire : " hors taxes - départ usine ou nos magasins en France - hors montage et raccordement des matériels". Ils sont donnés à titre indicatif et n'emportent pas engagement contractuel de notre part ; ils sont notamment susceptibles de varier en fonction de nos conditions d'approvisionnement et des parités de change.

3. ÉTUDES - PROJETS - OFFRES

Les études et documents de toute nature fournis par SKANDIMEX restent son entière propriété ; ils ne peuvent être reproduits ni communiqués à des tiers sans l'accord écrit de SKANDIMEX. Les spécifications de qualité, coût, rendement, conditions d'utilisation, etc. n'emportent aucune garantie de notre part.

4. COMMANDES

Les commandes prises par nos collaborateurs ne nous obligent qu'à l'issue d'un délai de huit jours si elles n'ont pas été dénoncées par écrit par notre société. Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et matérielle de l'acheteur ; si cette situation venait à être modifiée entre la commande et la livraison, SKANDIMEX serait fondé à exiger des garanties de paiement ou à résilier le contrat sans aucune indemnité.

5. LIVRAISON

Nos marchandises sont vendues prises à nos magasins. Quelque soit le mode de livraison, même lorsque le transport est commandé ou effectué par nos soins ou payé par avance pour le compte de l'acheteur ou si la vente est franco, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif en raison des facteurs qui peuvent influencer sur la production et l'acheminement. La non-livraison à l'issue d'un délai de trois mois après la date indiquée autorise l'acheteur à annuler sa commande huit jours après une mise en demeure restée infructueuse, sans indemnité aucune à la charge du vendeur.

6. MONTAGE

Nous n'effectuons pas nous-mêmes le montage des matériels. Dans le cas où nous serions amenés à faire exécuter le montage, nous ne saurions agir que d'ordre et pour compte tant de l'acheteur que du monteur, sans que notre responsabilité puisse être recherchée en quelque manière que ce soit.

7. PAIEMENT

Nos marchandises et services sont payables à notre siège dès la mise à disposition. En cas de non-paiement aux dates prévues, les sommes dues porteront intérêt hors taxes au taux de base bancaire multiplié par 1,5, sans mise en demeure préalable.

8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à la Loi 80-335 du 12 Mai 1980, nous conservons la propriété des marchandises jusqu'au complet encaissement du prix en principal et intérêts. Cependant, dès la prise en charge des marchandises par l'acheteur, la garde lui en est transférée.

9. GARANTIE

La garantie concerne les seuls matériels et composants fournis par SKANDIMEX. Elle est expressément limitée à l'échange des pièces qui, dans les douze mois suivant la date de livraison, sous réserve d'utilisation et d'entretien normaux, sont reconnues défectueuses par SKANDIMEX. La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure. Le bon de garantie devra obligatoirement être joint à toute demande de garantie. Tout retour en garantie devra faire l'objet d'un accord écrit préalable de SKANDIMEX. Les échanges ou réparations effectués au titre de la garantie ne sauraient proroger sa durée ni retarder le règlement prévu.

10. CONTESTATION

Tout litige est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Troyes.